

Barème Honoraires Transaction - au 01/09/2019

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES TOUTES TAXES COMPRISES

Jusqu'à 99 999 €	10 000 €
De 100 000 € à 149 999 €	12 000 €
De 150 000 € à 199 999 €	14 000 €
De 200 000 € à 249 999 €	16 000 €
De 250 000 € à 299 999 €	18 000 €
De 300 000 € à 349 999 €	22 000 €
De 350 000 € à 399 999 €	24 000 €
De 400 000 € à 449 999 €	27 000 €
De 450 000 € à 499 999 €	30 000 €
De 500 000 € à 549 999 €	32 000 €
De 550 000 € à 599 999 €	34 000 €
De 600 000 € à 649 999 €	37 000 €
De 650 000 € à 699 999 €	40 000 €
De 700 000 € à 749 999 €	42 000 €
De 750 000 € à 799 999 €	44 000 €
De 800 000 € à 849 999 €	47 000 €
De 850 000 € à 899 999 €	50 000 €
De 900 000 € à 949 999 €	52 000 €
De 950 000 € à 999 999 €	54 000 €
Au-delà de 1 000 000 €	Inférieur ou égal 5, 5%

Barème Honoraires de location au 01/09/2019

A la charge du Locataire :

Visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 12 €/ m² TTC* Réalisation de l'état des lieux 3 €/ m² TTC

A la charge du Bailleur :

Visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 12 €/ m² TTC* Réalisation de l'état des lieux 3 €/ m² TTC

* Zone géographique dans laquelle est situé le bien à louer : « Zone très Tendue » année de référence 2014.
Prix au mètre carré de surface habitable concernant les horaires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail : 12 € ttc. Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € ttc.